

Prix de l'Organisation des Capitales et Villes Islamiques (OCVI)

Conditions de Nomination

Dans le cadre de ses démarches pour la conservation de l'identité et le patrimoine des capitales et villes islamiques membres de l'organisation et son appui au développement durable dans ces villes, en conformité des buts et des principes du Statut de l'OCVI, et en vue d'encourager les spécialistes et les intéressés de domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la planification des villes, de l'environnement, des affaires administratives et organisationnelles relatives aux municipalités, en vue d'assurer des références, livres, recherches scientifiques et de réaliser des projet distingués dans lesdits domaines, l'OCVI présente des prix chaque trois ans à travers les trois axes suivantes :

Premier : Prix pour l'Écrit, ou la Documentation ou la Traduction.

Deuxième : Prix pour la Recherche Scientifique.

Troisième : Prix pour les Projets et Services Municipaux.

Buts du Prix :

- Appuyer les buts de l'OCVI pour la préservation de l'identité et du patrimoine des capitales et villes islamiques ainsi que pour le développement durable.
- Encourager les municipalités, les propriétaires, les dessinateurs architecturaux et urbains, les experts de l'environnement, les auteurs, les entrepreneurs, les artisans de patrimoine afin de poursuivre les efforts visant à maintenir l'identité et le patrimoine des capitales et villes islamiques.
- Encourager les experts et les spécialistes intéressées par les domaines de la rédaction et de la publication dans les domaines municipaux pour enrichir la bibliothèque islamique par les recherches scientifiques et les références fondées sur le style scientifique contemporain et liée avec l'environnement et le patrimoine islamique.

Organes ayant le droit de présenter la candidature des participants :

1. Membres de l'OCVI.
2. Universités, instituts et centres de recherches.
3. Fédérations et associations d'artisanats dans le monde islamique.
4. Organisations, et associations dans le monde islamique.

Les organes cités ci-dessus sont chargés d'élaborer les dossiers de la candidature y compris les documents, détails, photos, dessins ainsi que la biographie et l'oeuvre scientifique du candidat et de les délivrer à la capitale ou ville membre afin de les expédier avec les justifications de la candidature au Secrétariat Général de l'OCVI à la date fixée.

Les Prix:

1. Le(s) lauréat(s) du Premier Prix, sera/seront fourni(s) une somme de dix milles de dollars américains ou l'équivalent et une cuirasse de l'Organisation, et un certificat de mérite, et si il ya plus d'un lauréat du prix d'abord, la valeur du prix sera réparti également entre eux.
2. Le(s) lauréat(s) du Deuxième Prix, sera fourni une cuirasse de l'Organisation, et un certificat de mérite.
3. Si le premier lauréat d'une branche de prix est un organe gouvernemental, municipalité, commune, ou gouvernorat, propriétaire ou entrepreneur, le prix serait une cuirasse de l'Organisation, et un certificat de mérite.
4. L'OCVI invite les lauréats à assister à la cérémonie d'ouverture de la conférence Générale de l'OCVI afin de recevoir le prix. L'OCVI prend en charge les frais des billets de voyage du/des lauréats à partir de leur pays à la capitale abritant la conférence (aller/retour) tandis que la capitale ou la ville hôte de la conférence prend en charge les frais de leur hébergement.

Dispositions Générales :

1. Toute candidature après la date fixée dans le bulletin de l'annonce, n'est pas acceptable
2. Les œuvres qui ne respectent pas les conditions de candidature, ne sont pas admissibles.
3. L'Organisation a le droit d'accepter ou de rejeter toute œuvre proposée sans être tenue de fournir des justificatifs. Aucune objection n'est alors acceptable.
4. Les œuvres auxquelles participe l'un des membres des jurys de l'arbitrage ne sont pas admissibles.
5. L'OCVI a le droit de mettre la main sur tous les exemplaires présentés des livres, recherches scientifiques, projets ainsi que des documents annexés, photos, dessins, et matières annexées. De même, il a le droit de publier dans sa revue "ISLAMIC CAPITALS & CITIES" toute œuvre qu'elle juge appropriée en langue de l'origine ou après la traduction.
6. Par le simple acte de candidature indique l'acceptation des conditions liées au prix.
7. L'OCVI n'indiquera aux lauréats que le résultat de l'évaluation de leurs oeuvres.

Arbitrage et Sélection des Lauréats :

Le Secrétariat Général désigne des jurys d'arbitrage composés de spécialistes dans chaque domaine afin d'examiner les candidatures et de choisir les lauréats. Les résultats sont annoncés dès que les recommandations des jurys de l'arbitrage approuvés par le Secrétaire Général de l'OCVI.

Formulaires et conditions de candidature :

Les formulaires et conditions de candidature peuvent être obtenus des organes suivants

1. Le Secrétariat Général de l'OCVI, Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite.
2. Le Bureau de liaison de l'OCVI au Caire.
3. La capitale ou ville membre de l'OCVI (municipalité, commune ou gouvernorat etc.).
4. Le Site Web de l'OCVI à l'Internet : www.oicc.org

Premier : Prix pour l'Écrit, ou la Documentation ou la Traduction

Domaines du Prix :

- 1- Prix de l'Architecture.
- 2- Prix de la Planification Urbaine et Régionale.
- 3- Prix des les Services Municipaux, l'Aménagement paysager et l'Environnement.
- 4- Prix de la Gestion et les Systèmes Municipaux.

Conditions de Candidature:

1. L'œuvre doit être en forme de livre publié.
2. la langue du livre est l'arabe ou l'anglais.
3. Le thème du livre est inspiré de l'environnement et du patrimoine islamique, prenant en considération la méthode scientifique contemporaine.
4. L'œuvre ne doit pas avoir obtenu un prix dans le même domaine à l'échelle régionale ou internationale.

1- Prix de l'architecture:

Ce domaine inclut :

- Dessin architectural.
- Histoire de l'architecture.
- théories de l'architecture.
- Dessin intérieur.
- Coordination des sites et les dessins de paysages.
- Conservation du patrimoine Islamique.
- Artisanats et arts de la construction,
- la restauration des bâtiments de patrimoine,
- Dessins exécutifs et détails architecturaux.
- la formation architecturale et les technologies de la construction,
- la gestion de l'urbanisme et les économies de la construction,

2- Prix de la Planification Régionale et Urbaine:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Planification régionale,
- Planification urbaine, planification des villes et des villages,
- Planification de l'environnement,
- Design Urbain,
- Planification des routes, du transport, de la circulation et des utilités,
- Habitat,
- Planifications des utilités de l'urbanisme humain,
- Planification du développement durable pour l'environnement de l'urbanisme humain.

3- Prix des les Services Municipaux, l'Aménagement paysager et l'Environnement:

Ce Prix inclut les domaines suivants :

- La protection et le maintien de l'environnement urbain en faveur du développement durable,
- Maintien et restauration des bâtiments de valeur patrimoniale,
- Utilités publiques,
- Réseaux des routes, du transport, des communications, de la circulation et des services,

4- Prix de la Gestion et les Systèmes Municipaux:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Règlements administratifs et financiers des municipalités, et relations entre celles-ci et les organes du gouvernement central.
- Moyens du développement des ressources des municipalités.
- Règlements, lois et législations de la construction, de l'urbanisme humain, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Documents à Fournir pour Les Prix Relatifs pour les Auteurs, les Editeurs et les Traducteurs :

- Formulaire de candidature dûment rempli.
- Sept (7) copies du livre.
- Résumé du thème du livre et de ses matières en Arabe et en Anglais sur une page A4 pour chaque langue , présentés sur un CD et sous forme d'un texte électronique en MS Word.
- Curriculum Vitae du/des auteur(s) en Arabe et en Anglais sur une page A4 pour chaque langue, présentés sur un CD et sous forme d'un texte électronique en MS Word.

Deuxième : Prix de la Recherche Scientifique

Domaines du Prix :

- 1- Prix de l'Architecture.
- 2- Prix de la Planification Urbaine et Régionale.
- 3- Prix des les Services Municipaux, l'Aménagement paysager et l'Environnement.
- 4- Prix de la Gestion et les Systèmes Municipaux.

Conditions de Candidature:

1. Le thème doit être objectif et établi selon la méthode scientifique contemporaine de par sa présentation et sa rédaction.
2. Le thème de la recherche doit être nouveau et de valeur pour les capitales et les villes islamiques
3. La recherche doit être rédigée en Arabe ou en Anglais.
4. La recherche ne doit pas avoir reçu un prix, régional ou international, dans le même domaine.

1- Prix de l'Architecture:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Dessin architectural.
- Histoire de l'architecture.
- Théories de l'architecture.
- Dessin intérieur et coordination des places et le dessin de paysages.
- Artisans et arts de la construction.
- Préservation du patrimoine islamique ainsi que l'entretien et la restauration des bâtiments de valeur patrimoniale.
- coordination des sites et des jardins et le reboisement.
- Dessins exécutifs.
- économies de la construction.

2- Prix de la Planification Urbaine et Régionale:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Planification régionale.
- Planification urbaine, planification des villes et villages.
- Dessin Urbain et sa conception sociale et culturelle.
- Evaluation et classification des villes patrimoniales.
- Planification écologique pour l'urbanisme humain.
- Planification des routes, du transport, de la circulation et des utilités,
- Habitat.
- Etudes statistiques et démographiques.
- Systèmes d'information géographique (GIS).

3- Prix des les Services Municipaux, l'Aménagement paysager et l'Environnement:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Santé et la protection de l'environnement (la lutte contre les insectes, les abattoirs sanitaires, la surveillance des aliments et des marches, etc.)
- Entretien des : (bâtiments, jardins, parcs, avenues et routes, équipements et voitures, etc.)
- Utilités publiques.
- Réseaux des routes, du transport, de la circulation et des services.

4- Prix de la Gestion et les Systèmes Municipaux:

Ce Prix inclut les domaines suivants:

- Règlements administratifs et financiers des municipalités, et relations entre celles-ci et les organes du gouvernement central.
- Moyens du développement des ressources des municipalités.
- Règlements, lois et législations de la construction, de l'urbanisme humain, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Documents Requis Pour Le Prix De La Recherche Scientifique.

- Formulaire de candidature dument rempli.
- Cinq(5) copies de la recherche chacune sur un CD séparé et sous forme d'un dossier rédigé en MS Word en Arabe ou en Anglais (ou dans les 2 langues si disponibles) en plus d'un copie en papier A4, chaque CD comprenant en plus :
- Un résumé du thème de la recherche et de ses matières en Arabe et en Anglais sur un page A4 pour chacune des deux langues en MS Word en plus d'une copie sur papier.
- Curriculum Vitae du/des auteur(s) en Arabe et en Anglais sur une page A4por chaque rédigée en MS Word, en plus d'une copie en papier.
- Tous les dessins et les photographies doivent utiliser le format JPGde haute résolution et susceptible de reproduction.

Troisième : Prix des Projets et des Services Municipaux:

Domaines des Prix :

1. Prix de l'Architecture.
2. Prix de la Planification Urbaine et Régionale.
3. Prix des les Services Municipaux, l'Aménagement paysager et l'Environnement.
4. Prix de la Gestion et les Systèmes Municipaux.

Conditions de candidature:

1. Le projet doit avoir rapport avec l'environnement et d'une valeur patrimoniale islamique, traité selon une méthode scientifique contemporaine.
2. Le projet vise à préserver une valeur patrimoniale dans la ville islamique.
3. Le projet doit être exécuté dans une des capitales et villes islamiques et il y a, au moins, deux ans depuis son inauguration.
4. Le projet ne doit pas avoir obtenu aucun prix au niveau régional ou international.
5. Le propriétaire ou l'entrepreneur et le dessinateur, ou l'ensemble ayant le droit de présenter leur candidature.
6. Aucun des (propriétaire ou l'entrepreneur ou le dessinateur), n'a le droit de présenter plus d'un projet pour la même compétition.

Documents Requis pour les Prix relatifs aux Projets de Services Municipaux :

- Formulaire de candidature dûment rempli.
- Cinq (5) copies du projet, chacune sur un CD et sous forme de dossier en JPG ou ACad ou tout autre forme selon le besoin pourvu qu'elle comprenne les plans de situation , les coupes horizontales, les sections internes et externes, les façades et les prises photographiques , le tout étant présenté dans des dossiers a haute résolution , susceptibles de reproduction.
- Une copie imprimée de tous les dessins et les prises photographiques du projet sur des plaques en carton dont les mesures sont 70x100 cm standard munis des moyens de les accrocher pour l'exposition.
- Cinq (5) copies chacune sur un CD des dessins et photos du projet en Power Point ou en tout autre système , en plus, préféablement , de prises en vidéo DVD du projet.
- Un album comprenant un ensemble de photos du projet.
- Un rapport technique succinct sur le projet en Arabe et en Français , ne dépassant pas les dix(10) pages A4 chaque, à présenter sous forme de dossier électronique en MS Word en plus d'une copie en papier devant inclure une description générale du projet, e ses différentes composantes, des concepts utilisés , de ses mérites , ses liens et sa réaction avec l'environnement , ou toute autre information jugée utile par le candidat pour mieux signaler les mérites du projet.
- Curriculum Vitae du présentateur, du concepteur ou de l'exécuteur du projet (ou de chaque'un d'eux) en Arabe et en Anglais sur une page A4 pour chaque et sous forme d'un dossier en MS Word, en plus d'une copie en papier.
- Toutes les indications relatives aux dessins et aux photos doivent être en Arabe ou en Anglais ou dans les deux langues tout en précisant le nom du propriétaire, du concepteur et de l'entrepreneur sur chaque plaque.